

الإتحاد الجزائري لكرة القدم



LIGUEDEWILAYADEFOOTBALLSAIDA

الرابطة الوالئية لكرة القدمسعيدة

PROCES-VERBALDELACOMMISSIONDEDISCIPLINE N°10 DU 12 FEVRIER 2024

SAISONSPORTIVE2023 /2024

KHALFAOUIHACHEMI: PRESIDENT

KADDOURI MOHAMED: SECRETAIRE

BOUMADANI DJELLOUL : MEMBRE ALLOUIMOKHTAR : MEMBRE

ORDREDUJOUR

1) - COURRIER.

2) -Traitement des affaires:10°Journée du championnat Seniors.

Note Importante

Les clubs sont informés que toutes les décisions sont publiées sur le site internet de la ligue etinséréessurlebulletinofficielde lacommissiondediscipline. Cette communication tientlieu denotification officielle à l'attention des clubs concernés.

A cet effetnousvousrappelonsci-après, Les dispositions de l'article 20 du règlement de championnat de foot-ballamateur qui stipule :

Les clubs sont tenus de s'informer des décisions prises par la ligue. Celles-ci, sont réputées avoirété portéesàlaconnaissancedesclubs. Dèsleurs publications dans les bulletins officiels et sur le site internet de la ligue.

10 °JOURNEESENIORS

Affairen°62/2024-RencontreJSM-TBSdu9-02-2024

*PARTIENONJOUEE:

- -Vulafeuilledematch.
- -Vulerapportde l'arbitre.

Attenduquel'arbitresignales ur la feuille de matchet confirme dans son rapport, que la rencontren'apaseu lieu suite à l'absence de l'équipe JS Morghad .

Attenduquecette absenceaétéconstatéedanslesdélaiset formesréglementaires. Attenduquele clubdu JS Morghad n'a pasjustifié cette absence.

PARCESMOTIS:LacommissiondeDisciplineDECIDE(Art62deRG)Phasealler2°FORFAIT.

- Matchperdupar pénalitéauclubJSMORGHADpour enattribuer le gaindumatchauclubTBS qui marque trois (03) points et un score de trois (03) à Zéro (00).
- Plusuneamendede5 00000DA(CinqMilleDinars)auclubJSMORGHAD.
- DéfalcationdeTrois(03)Pointsàl'équipeduJSMORGHAD.

Affairen°63/2024-RencontreNRSAM-AFJTTdu10-02-2024

JOUEURAVERTI:

-MERABTIBENHALIMAAZZEDINEJ0934AFJTT.pourjeudangereux.

Affairen°64/2024-Rencontre ASHILLEL-USMSdu10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

- -GHEZALABDELAKDERJ0243USMS.pourjeudangereux.
- -IZIDI MOHAMED J0259USMS, pour comportementantisportif.
- -FARHI BENABBOU J0218USMS, pour comportementantisportif.
- -BENKADOURMOKHTARJ0474HILLEL, pour comportement antisport if.

Affairen°65/2024-RencontreCAL-ASSYdu10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

- -NABIKHALEDJ0236CAL.pourjeudangereux.
- -MORSLI MOHAMEDJ0234CAL, pour comportement antisportif.
- -BOUKHARI AMEURJ0426ASSY, pour comportement antisport if.

Affairen°66/2024-RencontreIRBOK-JSODdu10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

- -AOUINANESOFIANEJ0174IRBOK-.pourjeudangereux.
- -HADJMOHAMEDAISSAJ0066JSOD, pour comportement antisport if.

Affairen°67/2024-RencontreIRBML-ESSdu10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

- -BOUZOUIRARACHID J0116IRBML, pour jeudangereux.
- -YAGOUBIABDERRAHAMNE J0096IRBMLpourcomportementantisportif.

-SADOK MOHAMEDJ0013ESS, pour comportement antisportif.

Affairen°68/2024-RencontreCRBH-IRBDTdu10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

- -HADJERIKAMELJ1357CRBH,pourjeudangereux.
- -FIDJELABDELKRIMJ0138IRBDT.pourjeudangereux.

SANCTIONS	NOMBRE	
Avertissements	15	
Expulsions	00	
ContestationdeDécision	00	
Forfaits	01	
Amendes	5 00000DA	

PRESIDENT KHALFAOUIHACHEMI